



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	68

DELIBERATION N° DE_2025_062

*RESSOURCES HUMAINES -
Actualisation du tableau des effectifs*

Date de la convocation

18 juin 2025

Date d'affichage

18 juin 2025

VOTES

EXPRIMES : 67

POUR : 67

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NPPV : 1

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de reception de l'AR: 30/06/2025

080-200070936-DE_2025_062-DE

A G E D I

**Délibération du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du mardi 24 juin 2025

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-cinq à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda à Ailly le Haut Clocher, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTIEU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Michel DUPUIS (FRANCIERES), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAU COURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCEUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Antoine BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BOIGNY L'ABBÉ) représenté par Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur René CAT (BOIGNY L'ABBÉ) représenté par Madame Maïté BERON (DOMQUEUR), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS) représenté par Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE) représenté par Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY) représentée par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE) représenté par Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Jacky THUEUX (RUE) représenté par Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représenté par Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES) suppléé par Monsieur Jean-Michel DUPUIS (FRANCIERES), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART) suppléé par Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH)

Excusé(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

Objet de la Délibération : RESSOURCES HUMAINES - Actualisation du tableau des effectifs

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de reception de l'AR: 30/06/2025

080-200070936-DE_2025_062-DE

A G E D I

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016 créant la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°122/5/2017 en date du 29 mai 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 septembre 2017 approuvant les statuts de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n° 165/10/2017 en date du 5 octobre 2017 et l'arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2017 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2019_025 en date du 28 mars 2019 et l'arrêté Préfectoral du 2 juillet 2019 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2024_047 du 03 avril 2024 et l'arrêté préfectoral du 05 août 2024 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2024_103 du 28 novembre 2024 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre.

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents ;

Vu les lignes directrices de gestion adoptées après avis du Comité technique le 3 décembre 2020 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en séance du 20 mai 2025 ;

Considérant la dernière modification du tableau des emplois en date du 27 février 2025.

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification, de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

Le Conseil communautaire décide à la majorité :

- d'adopter la proposition d'actualisation du tableau des emplois tel que détaillé ci-après et selon le tableau ci-annexé :

Filière	Cadre d'emploi	Grade(s)	Quotité horaire	Objet	Commentaire
Administrative	Adjoint administratif	Adjt adm ppal 2 ^{ème} classe	35h 17h30	Ouverture de 2 postes	Ouverture de 2 postes dans le cadre des avancements de grade
Technique	Adjoint technique	Adjt tech ppal 1ere classe	24h45	Ouverture de 1 poste	Mobilité d'un titulaire sur un poste avec plus d'heures travaillées (de 16h00 à 24h45)
	Adjoint technique	Adjt tech ppal 2 ^{ème} classe	8h15	Ouverture de 1 poste	Ouverture de 1 poste dans le cadre d'un avancement de grade
	Adjoint technique	Adjoint technique	13h 13h 13h 13h 16h 24h	Ouverture de 8 postes	Ouverture de 8 postes dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire

Date de transmission de l'acte: 30/06/2025

Date de reception de l'AR: 30/06/2025

080-200070936-DE_2025_062-DE

A G E D I

			31h15		
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35h	Ouverture de 1 poste	Création d'un poste de gestionnaire des accueils collectifs de mineurs
			19h30	Ouverture de 14 postes	Création de 14 postes dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire
			24h30		
			24h30		
			17h30		
			25h30		
			18h30		
			22h30		
			20h		
			13h		
			24h		
			31h		
			4h		
			15h		
			20h		
Médico-Sociale	ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	30h	Ouverture de 1 poste	Création d'un poste suite à un avancement de grade
	ATSEM	ATSEM ppal 2ème classe	35h 22h 22h 22h	Ouverture de 4 postes	Création de 4 postes dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire
Culturelle	Enseignement artistique	Assistant enseignement artistique	3/20 6,5/20	Ouverture de 2 postes	Création d'un poste de professeur d'euphonium et augmentation de la durée hebdomadaire d'un professeur de trombone

Suppression de postes :

<u>Filière</u>	Cadre d'emploi	Grade(s)	Quotité horaire	Date	Commentaire
Administrative	Attaché	Attaché	35h	01/07/2025	Suppression du poste de direction des finances
	Rédacteur	Rédacteur	35h	01/07/2025	Suppression d'un poste suite à un avancement de grade
		Rédacteur ppal 1 ^{ère} classe	35h 35h	01/07/2025	Suppression d'un poste suite à un avancement de grade et au départ d'un agent.
	Adjoint administratif	Adjt adm ppal 1 ^{ère} classe	35h 35h	01/07/2025	Suppression d'un poste suite à la mise en retraite d'un agent Suppression d'un poste suite à la mobilité d'un agent
		Adjt adm	35h 35h 17h30	01/11/2025	3 suppressions suite aux avancements de grade
Technique	Adjoint technique	Adjt tech ppal 1 ^{ère} cl	35h 35h 16h	01/07/2025	2 suppressions suite au départ en retraite des agents, et 1 suppression suite à une mobilité d'un titulaire sur un poste avec plus d'heures travaillées
	Adjoint technique	Adjt tech ppal 2 ^{ème} classe	35h (11 postes) 11h06	01/07/2025 01/09/2025	Suppression de 11 postes suite aux avancements de grade, retraite et mise à jour du tableau des effectifs. Suppression dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire
	Adjoint technique	Adjoint technique	8h15 15h10 18h30 11h 20h05 26h30 7h50 6h40 11h30 7h 14h10 17h55 3h	01/09/2025	Suppression suite à un avancement de grade Suppression de 13 postes dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire

			9h	Date de transmission de l'acte: 30/06/2025 Date de reception de l'AR: 30/06/2025 080-200070936-DE_2025_062-DE A G E D I	
Médico-social	ATSEM	ATSEM ppal 1 ^{ère} classe	35h 35h 28h	01/09/2025	Suppression de 3 postes suite au départ de 2 agents (retraite et démission), et une mise à jour du tableau des effectifs
		ATSEM ppal 2 ^{ème} classe	30h 17h30 22h30	01/09/2025	Suppression de 3 postes suite à un avancement de grade et une mise à jour du tableau des effectifs
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	35h	01/01/2026	Suppression suite à un avancement de grade
			35h	01/09/2025	Suppression suite au recrutement d'un agent sur un autre cadre d'emploi
			7h 6h30 3h55 8h40 6h30 11h50 4h20 12h30 10h30 16h50 4h45 29h45 6h20	01/09/2025	Suppression de 13 postes dans le cadre de l'organisation de la rentrée scolaire
Culturelle	Enseignement artistique	Assistant enseignement artistique	5.5/20	01/11/2025	Suppression du poste dans le cadre d'une augmentation de la durée hebdomadaire du professeur de trombone

- d'autoriser le Président à pourvoir à ces emplois par des agents contractuels, à défaut de fonctionnaires, sur les fondements des articles L 332-8-2° ; L332-12 ; L332-13 et L 332-14 du Code Général de la Fonction Publique ;
- de prévoir les crédits nécessaires au chapitre 012 du budget général de la collectivité ;
- d'autoriser le Président à signer tout acte qui serait la suite ou la conséquence de la présente délibération.

Résultats des votes

Pour : 67

Farcy Pascal
Berthe Antoine représenté par Balesdent Bruno
Balesdent Bruno
Patte Claude
Bourgois Thibault
Dufour Grégory
Bordet Xavier
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René représenté par Beron Maïté
Doyer Mathieu
Crépin Maurice
Level Hervé
Bouchez Franck
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck
Gérard Olivier
Beron Maïté
Delannoy Dominique
Briet Damien
Alexandre Isabelle
Taeck Guy
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain représenté par Kraemer Eric
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Dulys Jean Claude suppléé par Dupuis Jean Michel
Carpentier Fabien suppléé par Leprince Etienne
Noël Frédéric représenté par Delcourt Pierre
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Devismes Karine représentée par Delorme Véronique
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier représenté par Parment Philippe
Parment Philippe
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Crépy Yves
Hertault Claude
Sellier Philippe
Conty José
Forestier Maurice
Delcourt Amandine représentée par Forestier Maurice
Boucart Jean Charles
Monflier Bernard représenté par Bordet Xavier
Balsamo Martial
Dubois Daniel représenté par Farcy Joël
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire

Bost Patrick représenté par Patte Claude
Thueux Jacky représenté par Porquet Joël
Porquet Joël
Renard Richard représenté par Hertault Claude
Nester Paul représenté par Wattebled Rachel
Wattebled Rachel
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne
Monin Yves représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Poupart Patricia
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstentions : 0

Ne prend/prennent pas part au vote : 1

Pruvot Jean Paul représenté par Pierrin Philippe

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

